

PC 4 – Notice du projet

Création du sentier pédagogique de la Lette du Vivier à BISCARROSSE

Contexte

La Commune de Biscarrosse et l'Office National des Forêts se sont engagés dès 2011 dans la mise en valeur et la protection des espaces naturels de la lette du Vivier.

Compte tenu de sa spécificité, le « Plan Plage Nature du Vivier » a fait l'objet d'une orientation axée sur la **valorisation et la découverte de ses milieux naturels** considérés comme exceptionnels et originaux.



Le caractère unique de ces espaces réside dans l'organisation spatiale et non linéaire d'une mosaïque d'habitats dunaires, comprenant les zones humides, mares et bas marais mais aussi les zones d'accrétion et d'érosion sableuses, abritant des espèces emblématiques tels que le Pélobate cultripède ou le lézard ocellé.

En conséquence, la lette du Vivier est très justement classée en site Natura 2000 (Site FR 7200710 – Dunes modernes du littoral landais d'Arcachon à Mimizan Plage).

En référence au document d'objectifs validé le 26 novembre 2014 ainsi qu'aux actions qu'il propose, des aménagements spécifiques ont été réalisés en 2018 dans le cadre du Plan Plage. La Région Nouvelle-Aquitaine partenaire de ces actions a contribué au financement de cette opération à hauteur de 30%.

Les travaux déjà mis en œuvre dans ce cadre ont porté sur :



L'aménagement d'un cheminement bois en élévation accessibles aux PMR, permettant la découverte et la préservation des milieux traversés de la lette du Vivier.



La création d'une mare secondaire présentant les fonctionnalités des systèmes humides d'arrière-dune tout en permettant la confidentialité et la protection des mares existantes. (A découvrir depuis un petit belvédère).

Le projet présenté a pour ambition d'apporter un complément aux équipements réalisés en ajoutant à ces équipements d'accueil et de protection un volet éducatif et de sensibilisation sur les milieux traversés, dans le registre du « porter à connaissances » en le dotant de supports pédagogiques adaptés et innovants permettant tout à la fois de **faire connaître et de mieux protéger**.

Présentation de la 2^{ème} phase du projet

Le projet consiste en la poursuite du sentier pédagogique sur le site de la lette du Vivier à Biscarosse Plage ainsi que la mise en place d'aménagements dédiés à valoriser le patrimoine naturel en site Natura 2000.

Ce sentier sera adapté aux personnes à mobilité réduite.

Les actions prévues sont les suivantes :

- Conception et mise en place d'un platelage bois (570ml) : prolongement du platelage existant avec gardes-corps (réalisé dans le cadre du plan plage du Vivier) créant une véritable boucle et formant ainsi un parcours pédestre canalisé autour de la lette du Vivier ;
- Conception et mise en place d'une signalétique d'accueil et d'information afin de matérialiser les deux entrées : sur l'accès plage et depuis le bourg selon une charte graphique, de raccorder le nouveau tronçon au platelage existant, d'implanter un ratelier vélos en entrée sud (liaison bourg),
- la scénographie du parcours dunaire avec l'installation d'une plateforme d'observation, qui consistera en un élargissement du platelage (10m²) et installation d'une signalétique (pupitre).

Ces équipements sont localisés sur la carte ci jointe : **PC4 - Détail des équipements mobiliers bois.**

Ce projet permettra de mettre en défens la dune pour éviter le franchissement et le piétinement de la zone, déjà fortement empruntée sur ce parcours, tout en maintenant la continuité entre le bourg de Biscarrosse plage et son plan nord : le Vivier.

En effet aujourd'hui, arrivés à l'extrémité du platelage actuel, les usagers traversent la lette (habitat HIC 2130 Dunes grises) pour rejoindre la plage. Boucler cet aménagement semble donc pertinent et permettra de limiter l'ampleur des divagations et donc de réduire la dégradation du site Natura 2000 (habitats et espèces) due au piétinement et au libre passage actuel.

Le platelage envisagé se situe sur un cheminement piéton déjà existant et très utilisé.



Vue aérienne de la Lette du Vivier et du platelage existant
Photo drone mars 2021